

cimetière où reposent les restes non-seulement d'un grand nombre d'indiens, mais aussi de canadiens qui y furent inhumés, comme en font foi les archives de Bellevue.

Bien que possédée aujourd'hui par un citoyen de Sainte-Anne, cette île qui mesure cent vingt arpents en superficie, n'en fait pas moins partie du comté de Vaudreuil et par suite du diocèse de Valleyfield.

Elle fut concédée, avec la seigneurie de Vaudreuil, par M. de Callières gouverneur général de la Nouvelle-France à Philippe de Rigaud sieur de Vaudreuil, alors gouverneur de Ville-Marie, par une ordonnance en date du 23 août 1702. Deux ans plus tard, M. de Vaudreuil avait sur cette île, un fermier du nom de François des Gagners qui ouvre la liste des colons des seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges. L'île demeura la propriété de la famille de Vaudreuil, ainsi que la seigneurie, jusqu'à 1763 où elle fut achetée à Paris, par Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, fils d'Eustache Chartier de Lotbinière qui, après avoir été marié à M. Françoise de Meloises, entra dans les ordres, à la mort de sa femme, devint archidiacre et vicaire général de Québec. De Michel Chartier de Lotbinière la seigneurie passa à l'hon. Eustache Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière son fils et ensuite à la fille de ce dernier Louise-Josephite de Lotbinière, épouse de l'hon. Robert Unwin Harwood. En 1866, le lieutenant-colonel A. C. de Lotbinière Harwood en fit l'acquisition et en 1881, détacha l'île-aux-Tourtes de la seigneurie et la vendit